



10 RAISONS D'INVESTIR AU TOGO



■ ■ ■
Togo: Le secret le mieux
gardé d'Afrique de l'ouest.



01 | UN PORT EN EAU PROFONDE

Le Port Autonome de Lomé (PAL) est le premier port d'Afrique de l'Ouest et Centrale, d'après le classement de The Maritime Executive. Seul port en eau profonde naturelle de la sous-région avec un tirant d'eau de 16,6 mètres et une longueur de 1050m, il accueille les navires de dernière génération 24h/24. Grâce au positionnement stratégique du Togo et à l'accès direct aux pays de l'arrière-pays, il est le port privilégié des pays tels que le Burkina Faso, le Niger, et le Mali. Il permet de rejoindre les principaux ports européens en 7 jours en moyenne, les États-Unis en 13 jours (sous réserve de liaisons directes) et la Chine en 29 jours.

Le positionnement central, la qualité des services à un coût compétitif, et les activités de transbordement font du Port Autonome de Lomé, un hub maritime régional incontournable.

02 | UN HUB AÉRIEN PERFORMANT

Avec sa nouvelle aérogare de 21 000 m², l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) qui peut accueillir jusqu'à 2 millions de passagers annuels, se positionne comme un hub commercial et économique dans la sous-région. AIGE offre des liaisons directes vers les hubs aéroportuaires mondiaux : Tels Paris, Bruxelles, New York, Addis Abeba et vers les principales capitales ouest africaines en 1heure 30' de vol et centre africaines grâce à la compagnie panafricaine ASKY qui en fait son hub pour ses vols.

03 | UNE PORTE D'ENTRÉE STRATÉGIQUE SUR LE MARCHÉ OUEST AFRICAIN (350 MILLIONS D'HABITANTS)

Le Togo occupe un positionnement clé en Afrique de l'Ouest, en se trouvant au cœur du corridor Abidjan (Côte d'Ivoire) – Lagos (Nigéria) et en offrant un accès direct à la mer aux pays de l'arrière-pays (Burkina-Faso, Niger, Mali). Ce positionnement est d'autant plus avantageux pour les entreprises installées au Togo, que le Togo appartient à l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de 122 millions d'habitants et à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) offrant un marché de 350 millions d'habitants.

L'intégration régionale offre aux entreprises la perspective d'une libre circulation des biens, services et des personnes ainsi que l'avantage d'une pratique des affaires uniforme et règlementée, régie par le Traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires).

04 | UN CLIMAT DES AFFAIRES ATTRACTIF

Le Togo a été classé « Top reformer » en Afrique et 3ème meilleur réformateur au monde dans le Classement Doing Business 2020 de la Banque Mondiale avec des réformes phares portant sur :

- La simplification des procédures et des formalités;
- La digitalisation des procédures ;
- L'opérationnalisation du paiement en ligne des prestations liées aux affaires ;
- La réduction des coûts des services ;
- Le renforcement des capacités des acteurs des services dédiés aux affaires.

Les notations financières des Agences internationales sur le Togo:

Notation financière de Standard & Poor's (B/B stable), Notation émetteur de Moody's Investors Service (« Moody's ») (B3), Notation crédit souverain de S&P Global Ratings (B/B Spéculatif).

Tous les services tendent vers un fonctionnement de guichet unique : guichet unique des opérations portuaires (SEGUCE), guichet unique du foncier, guichet unique de la création d'entreprises, guichet unique de l'investissement (investirauto.tg), etc.

05 | UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AU MARCHÉ MONDIAL

Grâce à son appartenance à l'ACP-UE, le Togo dispose d'un accès sans quota ni droits de douane à l'Union Européenne. Un accès renforcé par le fait que le Togo est partie à l'accord Tous Sauf les Armes (TSA) de l'UE qui permet aux biens et services produits au Togo d'entrer sur le marché européen librement.

Le Togo dispose également de la licence textile depuis 2017 et est partie de l'accord AGOA (African Growth Opportunity Act), qui lui offre un accès sans quota ni droits de douane au marché américain.

À travers les accords bilatéraux conclus avec la Chine, le Togo est un pays à privilégier pour la production de biens destinés à ce marché d'envergure.



06 | UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL ATTRACTIF

Le Togo offre aux investisseurs trois types de régimes fiscaux adaptés à leurs activités :

- Un régime douanier de droit commun reposant sur un code général des impôts modernisé.
- Un code des investissements attractif adopté en 2019 et qui offre aux investisseurs, des crédits d'impôts reportables non remboursables et exonérations fiscales, pour tout investissement au Togo d'un montant supérieur ou égal à 50 millions FCFA (76.000 Euros).
- Un régime de zone franche particulièrement intéressant pour les entreprises dont au moins 70% de la production est destinée à l'exportation.

07 | UNE MAIN D'ŒUVRE JEUNE, QUALIFIÉE ET DISPONIBLE

Avec 70 % de la population ayant moins de 35 ans, le Togo dispose d'une force de travail conséquente. Le taux d'alphabétisation est de 85% ; la main d'œuvre est éduquée, apte à recevoir des formations et à être qualifiée pour tout type d'emplois.

08 | UNE PLACE FINANCIÈRE DE CHOIX

Le Togo abrite le siège des plus grandes institutions financières africaines, notamment celui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque d'Investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) ; et les sièges de grands groupes bancaires panafricains tels que Ecobank et Oragroup se trouvent également à Lomé, la capitale. Le siège de la Compagnie Commune de Réassurance des États Membres de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE) est également à Lomé

09 | UN GOUVERNEMENT ENGAGÉ À ACCOMPAGNER LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Le Gouvernement togolais a fait le choix d'axer sa croissance économique autour de la réalisation de projets en grande majorité de partenariat public privé. 50% des projets de la Feuille de route Gouvernementale 2020-2025 sont identifiés pour des investissements du secteur privé.

Le Gouvernement est à l'écoute des besoins du secteur privé et met en œuvre les moyens nécessaires pour attirer des investissements et faciliter l'installation des entreprises dans les meilleures conditions.

L'Agence de la Promotion des investissements et de la Zone Franche (API-ZF) est créée pour constituer une interface pour les investisseurs, les orienter, les renseigner et faciliter l'implantation et l'exploitation de tout projet au Togo! Elle a entamé la digitalisation des procédures liées à l'investissement et la simplification de celles-ci.

Contact : info@apizf.org.

10 | UN PAYS DE PAIX ET DE STABILITÉ

Le Togo offre à tout investisseur une sérénité personnelle et une sécurité pour ses capitaux investis.

Le Togo est l'un des pays, au plan politique et sécuritaire, les plus stables de la sous-région ouest africaine. Les eaux territoriales togolaises sont en outre considérées comme étant les plus sûres de la sous-région et abritent des navires destinés aux ports voisins, grâce à cet aspect sécuritaire.

QUELQUES PROJETS MAJEURS:



CENTRALE THERMIQUE KEKELI
EFFICIENT POWER



PARC INDUSTRIEL D'ADETIKOPE (PIA)



CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SHEIKH MOHAMED BIN ZAYED DE BLITTA



 info@apizf.tg

 +228 22 53 53 72

 www.apizf.org / www.investiraoutogo.tg

